



Donnons vie au progrès

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 AVRIL 2024

PUBLICATION

PARIS

04/04/2024

### DÉCLARATION DU NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

(conformément à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce)

| Date                       | Nombre total d'actions<br>composant le capital | Nombre total de droits de vote |                           |
|----------------------------|--|--------------------------------|---------------------------|
|                            |  | Théoriques <sup>(2)</sup>      | Exerçables <sup>(3)</sup> |
| 8 mars 2024 <sup>(1)</sup> | 378 980 181                                    | 494 081 207                    | 492 855 076               |

(1) À la date de l'avis de réunion de l'assemblée générale du 25 avril 2024, publié au BALO du 8 mars 2024.

(2) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, le nombre total de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(3) Le nombre total de droits de vote exerçables en assemblée générale est calculé hors actions privées de droit de vote.